

Aidez à la construction de salles de classe pour le lycée St-Joseph de Calasanz du Gabon

Publié le 1 décembre 2013 · 1 min de lecture



SOCIETY OF SAINT PIUS X
DISTRICT OF AFRICA



Le projet

Les projets futurs

Toujours les salles de classe pour le lycée.

- ✓ Nous avons le permis de construire.
- ✓ Les plans sont faits.
- ✓ Les études bétons sont achevées.

o Il nous manque toujours les fonds nécessaires !



Nous avons ouvert la classe de seconde en septembre 2012.

En septembre 2013, avons ouvert la classe de première.

Les locaux actuels ne nous suffisent plus ! Alors...

...Aidez la Tradition au Gabon à mener son œuvre à terme ! Les salles de classe vont devenir indispensables pour conduire nos élèves jusqu'au Bac.



La grande salle d'étude, scindée en deux pour accueillir secondes et premières. Où mettrons-nous les élèves de terminale en 2014 ?

Nous adressons nos vifs remerciements à tous ceux qui nous soutiennent par leurs prières ou par leur générosité. Que Dieu leur rende en grâces et en bénédictions tout ce qu'ils donnent pour cette œuvre d'Eglise.

Comment nous aider

Comment nous aider ?

Bienfaiteurs Gabonais ou étranger

- **Par chèque**, à l'ordre de Ecole Saint Joseph de Calasanz. A envoyer à :
Juvénat du Sacré Cœur
BP 2814 ou 2149
Libreville Gabon

SAINT JOSEPH DE CALASANZ - BICIG
Agence Centrale B.P. 2241 Libreville

Etablissement	Guichet	N° compte	Clé
40001	09070	07858000096	65

- **Par virement bancaire :** ➡

IBAN GA21 4000 1090 7007 8580 0009

Bienfaiteurs Français

- **Par chèque**, à l'ordre de Juvénat du Sacré Cœur. A envoyer à :
Juvénat du Sacré Cœur
BP 2814 ou 2149
Libreville Gabon

JUVENAT DU SACRE CŒUR – BNP PARIBAS
Paris Associations – 37/38 rue d'Anjou
F- 75008 PARIS – Tel : 01 40 06 60 06

Etablissement	Guichet	N° compte	Clé
30004	02837	00010421288	94

- **Par virement bancaire :** ➡
Reçu fiscal envoyé systématiquement.

IBAN FR76 3000 4028 3700 0104 2128 894

BIC BNPAFRPPAA Fax : 01 40 06 61 45

Les bienfaiteurs français **assujettis à l'I.S.F.** peuvent désormais effectuer des dons déductibles de cet impôt (**75%**), au profit du Juvénat, par le biais de la **Fondation PRO LIBERIS** (sous l'égide de la Fondation pour l'Ecole). Renseignements :

Mouvement Catholique des Familles

Tél : 01 75 50 84 86

@ : contact@proliberis.fr

Nouveau

Bienfaiteurs Union Européenne (hors France)

- **Par chèque**, à l'ordre de Mission de la Fraternité Saint Pie X. A envoyer à :

FSSPX District d'Afrique

Maison Saint Pie X

11, rue Cluseret

F 92280 SURESNES Cedex

Merci de préciser au dos du chèque « pour Juvénat du Sacré Cœur »

MISSION DE LA FRATERNITE SAINT PIE X –
SOCIETE GENERALE

IBAN : FR76 3000 3008 1400 0372 6218 101

SWIFT/BIC : SOGEFRPP

Merci de préciser sur l'ordre de virement

« pour le Juvénat du Sacré Cœur »

Nous recommandons à nos bienfaiteurs d'envoyer un avis de virement sur fsspx.africa.sec@gmail.com.

Prieur : Abbé Prudent BALOU YALOU – 15/08/11

		 <i>Mission Saint- Pie X</i> <i>B.P.3870</i> <i>Libreville</i> <i>GABON</i>
 00 241 11 76 60 18		

Gabon – Juvénat du Sacré-Cœur

Directeur : Abbé Christophe LEGRIER – 15/08/11

		 <i>Juvénat du Sacré-Cœur</i> <i>Primaire Saint-Joseph-de-Calasanz</i> <i>& Collège Privé de LA MERCI</i> <i>Quartier Rio – PK 5 – BP 2149</i> <i>Libreville – GABON</i>
 00 241 11 72 18 66		

Source : laportelatine.org/actualite/aidez-a-la-construction-de-salles-de-classe-pour-le-lycee-st-joseph-de-calasanz-du-gabon

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France